

# *Trophées* **AUTO RECYCLAGE**

REJOIGNEZ-NOUS dans  
un MONDE de PERFORMANCE

**La remise des Trophées se fera lors d'une réception organisée en parallèle du salon Equip Auto à Paris le mercredi 18 octobre 2017 à 18h30**

Les Trophées Auto Recyclage visent à récompenser les Centres Agréés VHU les plus méritants, sélectionnés en fonction de leur action en matière de traçabilité et de respect de l'environnement. Ils sont accessibles à toutes les entreprises de recyclage automobile, disposant de l'Agrément VHU.

**Toutes les informations demandées figurent dans la déclaration sur Syderep, le site de l'Ademe.**

Les dossiers pourront mentionner des initiatives originales visant à améliorer les taux de valorisation des VHU, ou promouvoir la perception de la filière auprès du grand public.

Indépendant, le jury sera composé de spécialistes représen-

tant les entreprises partenaires de l'opération, sensibles à la problématique de la collecte et du traitement de déchets.

Afin de donner leurs chances à toutes les entreprises, plusieurs Trophées seront attribués en fonction du nombre de VHU traités par an sur site (catégories : -1000 et +1000 VHU/an) et prendront en compte la performance environnementale :

- Valorisation par réemploi,
- Valorisation par matières,
- Performance centre VHU et broyeur.

Et aussi :

- Trophée Communication.
- Trophée spécial Auto Recyclage.

# Bulletin de participation

Les entreprises souhaitant participer à la septième édition des Trophées Auto Recyclage peuvent nous adresser ce formulaire de participation **avant le 8 septembre** par courrier, fax ou mail.

Remplir ce formulaire doit prendre quelques minutes au maximum.

Pour des raisons de commodité, nous avons mis en rappel les onglets et paragraphes où se trouvent les informations sur l'espace de la déclaration Ademe de votre entreprise **sur le site Syderep**.

Vous êtes invités à joindre à votre dossier de candidature tous les éléments que vous jugerez utiles afin de valoriser votre entreprise (innovations, équipements, image, communication...).

**Les points à remplir sont (base année 2016) :**

**ENVOYEZ DÈS MAINTENANT  
VOTRE BULLETIN DE PARTICIPATION**

<b>Raison Sociale</b>	
<b>Adresse</b>	
<b>Numéro d'Agrément</b>	
<b>Personne à contacter</b>	
<b>Téléphone personne à contacter</b>	
<b>Email personne à contacter</b>	
<b>Effectif moyen</b>	
<b>Nombre total de VHU entrés</b> (Onglet : origine des VHU pris en charge - total)	
<b>Polypropylène, PP, pare-chocs</b> (Onglet « Valorisation des pièces, matières et déchets » Colonne de droite : à titre indicatif, cela représente )	en kg/VHU
<b>Polypropylène, PP, autres pièces</b> (Onglet « Valorisation des pièces, matières et déchets » Colonne de droite : à titre indicatif, cela représente )	en kg/VHU
<b>Polyéthylène PE, réservoirs à carburant</b> (Onglet « Valorisation des pièces, matières et déchets » Colonne de droite : à titre indicatif, cela représente )	en kg/VHU
<b>Verre</b> (Onglet « Valorisation des pièces, matières et déchets » Colonne de droite : à titre indicatif, cela représente )	en kg/VHU
<b>Pièces démontées en vue d'une réutilisation</b> (Onglet : « Valorisation des pièces, matières et déchets » Soit en moyenne par véhicule, kg de pièces de réutilisation)	en kg/VHU
<b>TRR - Taux de réutilisation et recyclage, hypothèse haute</b> (Onglet résultats, 1. Votre performance, hypothèse haute)	%
<b>TRV - Taux de réutilisation et de valorisation,</b> (Onglet résultats, 1. Votre performance, partie non métallique, en %)	%

**Vos dossiers devront être adressés par courrier ou par fax à :**

**Edidec - Auto Recyclage 25 bis rue du Temple 51100 REIMS - Tél.: 03 26 47 05 95 - Fax : 03 26 47 83 66  
ou par E-mail : [contact@autorecyclage.com](mailto:contact@autorecyclage.com)**